



Numéro de l'acte	2018-78-RHPD
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	4.1.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2018

### QUESTION N°2018 - 78

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Personnel communal

Création/suppression de postes - Mise à jour du tableau des effectifs

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable du Comité Technique qui s'est réuni le 28 juin 2018,

Au vu de la réussite d'un agent au concours de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,

Au vu de la réussite d'un agent à l'examen professionnel d'agent de maîtrise,

Au vu de la réussite d'un agent au concours d'Adjoint du Patrimoine Principal de 2<sup>ème</sup> classe,

Au vu de l'augmentation du temps de travail d'un agent de la médiathèque,

Au vu du transfert des agents de la piscine au sein de la CAPSO,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité, décide :

- de mettre à jour le tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> août 2018 selon les éléments suivants :

GRADE	NOMBRE DE POSTES CREEES	NOMBRE DE POSTES SUPPRIMES
Rédacteur Principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1	
Adjoint du patrimoine 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1	
Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	
Rédacteur		1
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe		1
Adjoint du patrimoine TNC		1
Agent de maîtrise		1
Educateur des APS		1
Educateur des APS principal de 1 <sup>ère</sup> classe		2
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe		2

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 10 juillet 2018

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



Numéro de l'acte	
Nature de l'acte	Autres
Matière de l'acte	4.1.1

**TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AU 1<sup>er</sup> août 2018**

CADRE D'EMPLOIS	GRADES	POSTES OUVERTS AU 01/04/2018	POSTE OUVERTS AU 01/10/2018
<b>Emploi fonctionnel</b>			
Directeur Général des Services	Directeur Général des Services de 10 000 à 20 000 habitants	1	1
<b>Filière administrative</b>			
Attaché	Attaché principal Attaché	1 2	1 2
Rédacteur	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe Rédacteur	3 2 6	3 3 5
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe TNC Adjoint administratif Adjoint administratif à temps non complet	1 9 1 9 0	1 9 1 9 0
<b>Filière technique</b>			
Ingénieur	Ingénieur principal	1	1
Technicien territorial	Technicien principal Technicien	2 3	2 3
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise	3 14	3 13
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2 36	1 34

	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet	2	2
	Adjoint technique	28	28
	Adjoint technique à temps non complet	4	4
<b>Filière sociale</b>			
Agent spécialisé des écoles maternelles	Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 <sup>ème</sup> classe	6	6
<b>Filière culturelle</b>			
Bibliothécaire	Bibliothécaire	0	0
Assistant de conservation du patrimoine	Assistant de conservation du patrimoine	1	1
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	2
	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	0	1
	Adjoint du patrimoine	2	3
	Adjoint du patrimoine à TNC	2	1
<b>Filière sportive</b>			
Educateur des activités physiques et sportives	Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	0
	Educateur des activités physiques et sportives	1	0
Directeur technique en charge de la gymnastique	Directeur technique en charge de la gymnastique	1	1
<b>Filière Police Municipale</b>			
Chef de service de police municipale	Chef de service de police municipale	1	1
Gardien-Brigadier (ancienne appellation : Agent de police municipale)	Gardien-Brigadier	1	1



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2018**

**Affiché le 11 juillet 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit le dix juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 03 juillet 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Laurence LOTTERIE ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à James MUNCK  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Christian DIRIX  
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE  
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Madame Sophie LEBRIEZ et Monsieur François FRADIN, présents en début de séance, ont décidé de quitter la salle à 18h35 (avant la désignation du secrétaire séance), ils n'ont donc pas pris part au vote pour l'ensemble des délibérations.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 21 présents
- 0 absent non excusé
- 2 absents excusés (car présents à l'ouverture de la séance mais ayant quitté la salle à 18h35)
- 6 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur Christian DIRIX est nommé secrétaire de séance.**